

bioactualités

4/14

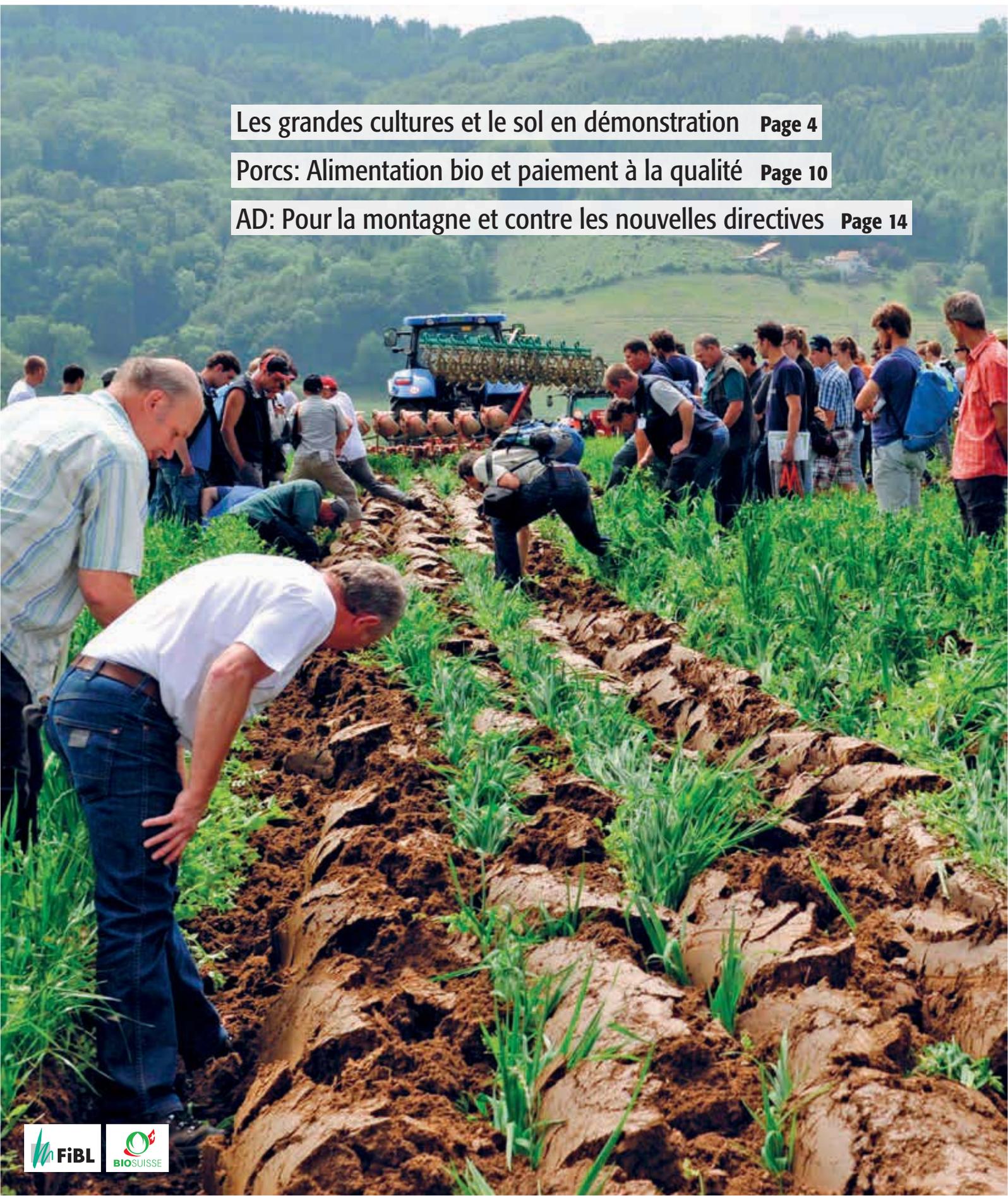
LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

MAI

Les grandes cultures et le sol en démonstration Page 4

Porcs: Alimentation bio et paiement à la qualité Page 10

AD: Pour la montagne et contre les nouvelles directives Page 14





Composés minéraux MINEX/UFA

à l'achat d'un
MicroFeeder UFA

Avantages du MicroFeeder UFA

- Couvre les besoins minéraux supplémentaires
- Utilisation : pâturage, aire de sortie, stabulation libre
- Protège contre les intempéries

**Gratuit : 1 sac MINEX 980 ou
composés minéraux UFA**
à l'achat d'un MicroFeeder UFA
jusqu'au 21.06.2014

ufa.ch

Dans votre
LANDI

GRATUIT

Fourrage

... complément idéal à une jeune herbe ou la pâture

- **Cubes de céréale plante entière BIO**: bon substitut pour le maïs, contenu constant, équilibré, énergie rapide

... de la nouvelle récolte 2014

- **Foin de luzerne BIO en grosses balles carrées**: fibres très digestibles améliorent les rations pauvres en structure
- **«Misto» BIO**: mélange luzerne et ray-grass déshydratée
- **Foin/Regain BIO**: ventilé, déshydraté ou séché au sol

... reconnu et éprouvé: «luzerne pure» avec garantie

- **Cubes de luzerne BIO**: pellets de 16% en MA, Power Pellets de 20% et plus – fourrages grossiers "concentrés"

Concentrés

"La valorisation des sous-produits boucle le cycle écologique durablement-bénéficiant-à bon marché."

- **Germe de maïs BIO**: 'spécialité savoureuse'-protéines de haute qualité, amidon, graisse protégée, acide linoléique conjugué CLA, idéal pour l'affouragement des parturientes (pauvre en Ca) et au début de la lactation
- **Maïs-grain BIO**: amidon protégé, ménageant la panse
- **Aliment d'élevage «Projunior» BIO**: sans soja, ingrédients savoureux de haute qualité et luzerne structurée favorisent développement du rumen et croissance rapide
- **Mélasse de betterave BIO**

Paille BIO et conventionnelle

 079 562 45 00

info@agrobio-schönholzer.ch

NOUVEAU



LINUS SILVESTRI AG

Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen
Jakob Spring, Kollbrunn
Michael Burkard, Zillis

Natel 079 222 18 33

Natel 079 406 80 27

Natel 079 339 24 78

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®

Nous cherchons toujours

- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lsag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:

Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

**Le leader
du commerce
des œufs bio!**



Visitez notre site internet: vous y
trouverez des informations acutelles
pour les clients et les fournisseurs!
www.hosberg.ch



Paysans bio circonspects

Richement chargée, l'AD (Assemblée des délégués) de Bio Suisse a révélé ce printemps deux conclusions intéressantes dont la première est que, en ce qui concerne les rapports de force, c'est la région de montagne qui prédomine au sein de la Fédération. Ce n'est certes pas une nouveauté, mais les élections complémentaires au Comité ont montré, plus clairement que jamais encore, que les délégués des agriculteurs de plaine sont renvoyés à leur place. Les autres décisions prises à Olten en avril dernier montrent aussi que la majorité des membres de Bio Suisse ont tendance à voter en faveur de la liberté et avec circonspection – des caractéristiques

que le montagnard moyen revendique volontiers pour lui-même. Ni les règles plus strictes pour l'utilisation des lisiers méthanisés, ni l'obligation de passer à la PLVH (production de lait et de viande basée sur les herbages), ni les efforts de solidarités sur le marché du lait, ni le renforcement des exigences sociales pour les employés agricoles n'ont eu la moindre chance de trouver une majorité. On peut donc bien constater dans l'ensemble sur la base de cette AD, et c'est la deuxième conclusion, que la majorité des paysans bio ne fonctionnent en fait pas différemment de leurs collègues de l'agriculture conventionnelle qui se plaignent souvent que la densité de la réglementation est exagérée.

En fin de compte, et malgré le supplément pour le label, les producteurs Bourgeon sont tout autant exposés aux forces du marché que l'agriculteur moyen. Donc il ne reste que peu de marge de manœuvre pour des mesures écologiques et sociales supplémentaires, certes souhaitables mais susceptible de renchérir encore la production.

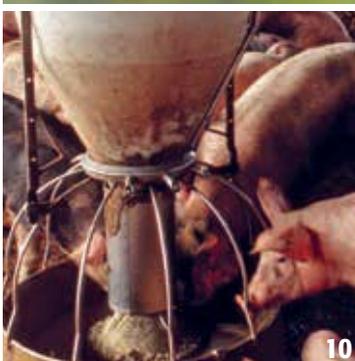


Adrian Krebs

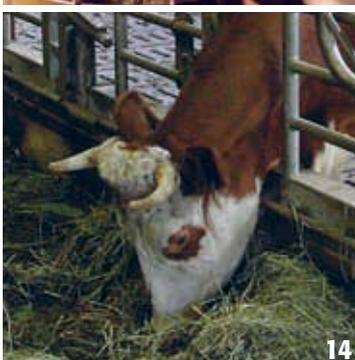
bioactualités



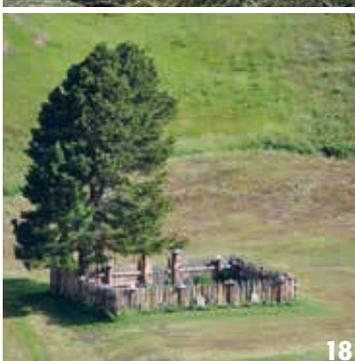
9



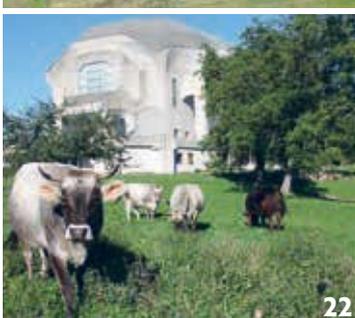
10



14



18



22

GRANDES CULTURES

4 Protection du sol et des ressources

L'agriculture biologique se doit de protéger ses sols, d'économiser les ressources et d'optimiser la fertilisation pour le bien des cultures et du climat. Articles de fond et annonce de démonstrations.

PRODUCTION VÉGÉTALE

9 Vignerons bio: Non à une association nationale

PRODUCTION ANIMALE

10 Porcs: Choisir entre bio et qualité?

Passer à l'alimentation 100 pour cent bio posera des problèmes pour respecter les exigences de qualité de la graisse posées par les acheteurs.

CONSEILS

12 Les œufs doivent être étiquetés correctement

BIO SUISSE

13 La barre des deux milliards est franchie

Le responsable du marketing Jürg Schenkel renvoie sur la croissance commerciale des produits Bourgeon.

14 AD: Montagne oui, nouvelles directives non

Les délégués ont réagi avec circonspection aux motions venant de la base de la Fédération.

BIODYNAMIE

22 La biodynamie fête ses nonante ans

RUBRIQUES

- 13 Petites annonces
- 18 Brèves
- 20 Agenda
- 22 L'édito des producteurs
- 23 Le dernier mot
- 24 Impressum

Photo de couverture: La destruction des prairies et des engrais verts était au centre des démonstrations de machines de la Journée suisse des Grandes Cultures Bio 2013. Cette année, elles seront focalisées sur le désherbage du maïs.

Photo: Marion Nitsch

Quand est-ce qu'une charrue est une charrue?

Dans sa nouvelle politique agricole, la Confédération a introduit des paiements directs pour les techniques culturales préservant le sol. Pour les agriculteurs bio, le programme pour les grandes cultures sans labour n'offre pratiquement que le semis sous litière. Et on discute ferme dans les coulisses pour savoir avec quelles machines les exigences pour les nouvelles contributions standard peuvent être remplies.

Les nouveaux paiements directs ne sont pas seulement une bénédiction pour les agriculteurs, ils provoquent aussi pendant la phase d'introduction beaucoup de travail pour les fonctionnaires, les vulgarisateurs et les praticiens. Ce fait est bien sûr aussi valable pour les nouvelles contributions à l'efficacité des ressources (voir encadré) – et en particulier pour celles pour les techniques culturales préservant le sol. Même quatre mois après l'introduction du nouveau concept, on n'est pas encore d'accord sur la définition d'un détail impor-

tant de la partie du programme qui est de loin la plus importante pour l'agriculture biologique, le semis sous litière.

«Sans labour à au maximum 10 cm de profondeur»

Le cas semble pourtant clair: «Le semis sous litière [est considéré comme technique culturale préservant le sol] lorsque le travail du sol a lieu sans labour, à 10 cm au maximum de profondeur», peut-on lire à l'article 79 de la nouvelle ordonnance fédérale sur les paiements directs. Le dé-

saccord règne cependant encore à propos de la mise en pratique, et en particulier au sujet des machines et de la profondeur de travail autorisées. Les instructions d'application de l'ordonnance sont au premier coup d'œil sans équivoque à propos de la question des machines, mais elles font tout de même l'objet de débats. On peut lire entre autres sous le titre Définition du semis sous litière: «Les machines agricoles envisageables sont la déchaumeuse à socs larges, la déchaumeuse à socs plats, la herse à disques courts et la charrue déchaumeuse. Les décompacteurs à ailettes ou à dents obliques («paraplovs») ne sont pas admis.»

Le fait que la charrue déchaumeuse ait été autorisée dans les instructions bien que le semis sous litière prévoit un «travail du sol sans labour» est en soi une contradiction, comme le fait remarquer Eva Wyss de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), mais en fait il s'agit d'une concession pour les agriculteurs bio, à qui cette machine permet de mieux enfouir les engrais verts ou les prairies temporaires et donc de pouvoir éviter une invasion de mauvaises herbes dans la culture suivante. Si cela est indispensable, c'est parce que, contrairement aux agriculteurs conventionnels, ils ne peuvent pas utiliser des herbicides pour intervenir en cas de besoin. «La charrue déchaumeuse est essentielle pour nous», dit Hansueli

Les contributions à l'efficacité des ressources

Les «contributions à l'efficacité des ressources» doivent selon l'OFAG servir à «améliorer l'exploitation durable des ressources naturelles et l'efficacité de l'utilisation des moyens de production». Le programme fédéral, qui est prévu pour six ans et remplace les actuels programmes cantonaux pour la protection des sols et des nappes phréatiques, peut être suivi pour des parcelles individuelles. Il comprend trois domaines: les procédés d'épandage des engrais de ferme réduisant les émissions (p. ex. l'épandage à tuyaux souples ou l'enfouissement du lisier), l'utilisation de techniques d'épandage précises dans le domaine des produits phytosanitaires (p. ex. la pulvérisation sous-foliaire, les droplets) ainsi que le travail respectueux du sol, ce dernier étant réparti en trois

catégories dotées des contributions suivantes:

- Semis direct 250.– Fr./ha
- Semis sur bandes 200.– Fr./ha
- Semis sous litière 150.– Fr./ha

Les producteurs qui renoncent aux traitements herbicides reçoivent une contribution supplémentaire de 400.– Fr./ha, mais seulement en combinaison avec les techniques culturales préservant le sol. Ce qui est aussi nouveau, c'est que la Confédération, contrairement au programme cantonal bernois, paie cette contribution aussi aux agriculteurs bio. En agriculture conventionnelle, ce programme favorise avant tout le semis direct et le semis sur bandes, où l'utilisation du Roundup fait partie du système.

akr

Photo: Django Hegglin, FiBL



Une charrue pour un labour superficiel de la marque espagnole Escudero (à gauche) et une charrue classique travaillant à profondeur réduite grâce une béquille à roue.



Photo: Django Hegglin

Dierauer, spécialiste des grandes cultures du FiBL. Les autres machines autorisées comme la herse à disques sont nettement moins efficaces dans certaines cultures et il est souvent nécessaire de passer plusieurs fois, ce qui est contraire à l'idée même de l'efficacité des ressources. Dans les essais faits au FiBL, la rompuée sans labour s'est montrée inefficace et risquée.

La querelle d'experts qui dure depuis des mois concerne maintenant la question de savoir ce qu'est exactement une charrue déchaumeuse. Selon une proposition de l'OFAG, il faut comprendre par

Définition du semis sous litière par la Confédération

«Il s'agit de travailler le sol idéalement recouvert de (résidus de) végétaux sur toute sa superficie à une profondeur maximale de 10 cm (exception: plantation sous litière de pommes de terre). Les appareils et les machines doivent être utilisés de préférence sans entraînement par prise de force. Le semis se fait dans la partie travaillée du sol. Les machines agricoles envisageables sont la déchaumeuse à socs larges, la déchaumeuse à socs plats, la herse à disques courts et la charrue déchaumeuse. Les décompacteurs à ailettes ou à dents obliques («paraplow») ne sont pas admis. (Ordonnance sur les paiements directs, avec commentaire et instructions Art. 79, Al. 2, let. C).

là une machine «qui épluche ou rabote le sol superficiellement à une profondeur de travail de 5 à maximum 15 centimètres». Toutes les machines qui permettent de travailler plus profondément seraient donc interdites. Le spécialiste des grandes cultures Hansueli Dierauer n'est pas d'accord avec cette définition. Dans le projet «Grandes cultures respectueuses du sol et du climat», il travaille en étroite collaboration avec 15 agriculteurs bio qui utilisent les trois systèmes soutenus par la Confédération. Ce projet a montré que les mêmes effets que ceux d'une charrue déchaumeuse peuvent être obtenus dans les semis sous litière effectués avec des charrues normales bien réglées – et quelquefois transformées – mais qui pourraient en soi aussi travailler à plus de 15 cm de profondeur sans que la profondeur de travail maximale de 10 cm soit dépassée. Le point décisif est ici le bon réglage de la béquille à roue. On a ainsi pu voir lors d'une récente démonstration de machines effectuée par le FiBL en Suisse romande que, bien réglée, la charrue à versoir de l'agriculteur local donne des résultats au moins aussi bons que les charrues déchaumeuses présentées en parallèle.

«Carte blanche dans les dix premiers centimètres»

Les paysans qui participent au projet souhaitent donc selon Dierauer avoir «carte blanche dans les dix premiers cen-

timètres». On verrait aussi volontiers un peu plus de flexibilité dans la profondeur de travail. Bertrand Favre, de Choulex GE, souligne même que, selon les sols, il a besoin de jusqu'à 15 cm de profondeur pour s'en sortir avec un seul passage de charrue déchaumeuse sans devoir intervenir ensuite avec des machines entraînées par la prise de force. L'OFAG ne l'entend pas de cette oreille: «Ces dix centimètres sont pour nous fondamentalement intouchables», dit Eva Wyss en rappelant que le travail respectueux du sol est un programme facultatif. Et en même temps elle affirme qu'on ne se cramponne pas à quelques millimètres: «10,5 cm passent encore», dit-elle à propos de la marge de manœuvre. Et d'en appeler à la responsabilité personnelle des agriculteurs: «Ce serait dommage de ne pas pouvoir réaliser ce programme parce qu'on voit que le respect des prescriptions est impossible à contrôler.»

Adrian Krebs

i Pour en savoir plus:

- Film sur les charrues déchaumeuses: www.bioactualites.ch → Cultures → Grandes cultures → Travail du sol → Film: Démonstration de charrues déchaumeuses – Avril 2014
- Film et documentation sur les écimeuses, une nouvelle génération de machines pour «rattraper» des situations malherbologiques délicates: www.bioactualites.ch → Cultures → Grandes cultures → Régulation des adventices → Mesures directes → Film: Démonstration de l'écimeuse CombCut

Azote – un bien précieux dans les grandes cultures bio

Les produits des grandes cultures bio sont si demandés que l'agriculture biologique devient toujours plus intéressante même pour les domaines agricoles qui ont peu de bétail et chez qui les éléments nutritifs sont un bien limité avec lequel il est impératif de se comporter avec circonspection.

L'approvisionnement en fertilisants est un point délicat pour de nombreuses fermes de grandes cultures. Il est donc essentiel qu'elles orientent leurs techniques agricoles vers la plus grande efficacité possible des éléments nutritifs. Cela signifie limiter le plus possible les pertes et tirer parti des sources d'éléments nutritifs jusque-là inutilisées.

L'azote se trouve au centre de l'intérêt. D'un côté il est le carburant de la croissance des plantes et donc directement décisif pour le rendement des cultures, et de l'autre il est important pour la formation de l'humus et donc pour la capacité de rendement à long terme des sols. Car les sols ne peuvent former de l'humus que s'il y a assez d'azote par rapport au carbone.

Trois points sont essentiels pour l'optimisation de la conversion de l'azote:

- Favoriser l'activité biologique des sols: Aider les microorganismes à absorber les éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore immobilisés

dans les restes de racines et de plantes. Ils transforment aussi les composés complexes en molécules assimilables par les plantes. La colonisation du sol par les racines et le travail du sol sont deux facteurs importants pour favoriser les microorganismes du sol. Les racines sont en interaction étroite avec les microorganismes du sol. Leurs sécrétions, ainsi que les racines et les poils absorbants morts, servent de nourriture aux microorganismes du sol tandis que ces derniers fournissent aux racines des éléments nutritifs puisés dans le sol. Une bonne aération de la terre est importante pour le développement des microorganismes. Les tassements causés par des interventions dans des sols trop humides ou faites avec des machines trop lourdes nuisent à la flore microbienne du sol.

- Optimiser la fixation de l'azote par les légumineuses: De par leur capacité à fixer l'azote de l'air, les légumineuses sont les principaux fournisseurs d'azote de l'agriculture biologique – que ce soit directement via les restes et les excréments que les plantes laissent dans le sol ou via les fourrages dont les produits de dégradation reviennent dans les champs sous forme de fumier et de lisier. Les trèfles et la luzerne sont donc des auxiliaires importants pour les agriculteurs bio et ils en cultivent aussi souvent que possible pour les utiliser de manière ciblée soit comme engrais vert soit comme fourrage. Et les légumineuses à graines, si possible en cultures associées, sont aussi intéressantes pour les fermes de grandes cultures avec peu de bétail. La quantité d'azote que les engrais verts à base de légumineuses ou les prairies temporaires laissent à disposition des cultures suivantes dépend de plusieurs facteurs. Notamment du genre de légumineuses, de la composition botanique des mélanges, du moment de

l'enfouissement, des caractéristiques du sol et des conditions climatiques. Un approvisionnement suffisant en phosphore, en potasse et en calcium est important pour une bonne fixation de l'azote. Les domaines qui ont depuis longtemps peu ou pas de bétail doivent aussi surveiller l'approvisionnement en soufre. Une proportion de 33 pourcent de légumineuses dans la rotation est idéale, dont les deux tiers devraient être des légumineuses fourragères principales.

Herbe fertilisante – teneurs en éléments nutritifs pas faciles à estimer

Josy Tamarcaz d'Agriidea a fait l'année passée dans le canton de Genève des essais sur l'utilisation d'herbe comme engrais. La coupe d'une prairie temporaire riche en légumineuses – fauchée et broyée avant l'épiaison – a été épanchée fraîche avant une culture de céleri-pomme et comparée avec d'autres procédés de fumure comme des bouchons de luzerne, du Biorga 12 N, du fumier de volaille séché ainsi qu'un témoin sans fumure. «C'est avec le procédé à base d'herbe fraîche que les pommes de céleri étaient les plus lourdes et ont fourni le meilleur rendement», dit Tamarcaz, qui ajoute: «C'est aussi avec ce procédé que l'apport d'azote était le plus important parce nous avions sous-estimé les teneurs en éléments nutritifs de l'herbe.» Estimer correctement ces teneurs est le grand défi de la fumure à base d'herbe. «Nous avons par exemple mesuré entre 20 et 77 kilos d'azote par tonne de MS dans les composts d'herbe.» À titre de comparaison: Le fumier de bovin en tas contient selon les DBF 2009 environ 25 kilos d'azote par tonne de MS. Tamarcaz continuera les essais en plus grand cette année. Un essai avec du maïs fertilisé avec de l'herbe fraîche ou du compost d'herbe est déjà semé.

Fiche technique détaillée sur la fertilisation des grandes cultures biologiques

Des informations détaillées sur le thème de la gestion des éléments nutritifs dans les grandes cultures biologiques se trouvent sur www.bioactualites.ch → Cultures → Grandes cultures → Fertilisation. Agriidea en a récemment publié l'essentiel dans une fiche technique qui contient des indications générales pour les pratiques agricoles ainsi que des principes pour un approvisionnement efficace en azote et des trucs pour l'utilisation des différentes sources d'azote y compris celles situées hors de la ferme. Il y a aussi des trucs pour optimiser les rotations culturales en fonction de la fertilisation et pour les cultures intercalaires. Cette fiche technique peut être téléchargée gratuitement en suivant le lien ci-dessus.

spu

■ Piloter la minéralisation – diminuer les pertes: L'importance de la minéralisation de l'azote dans le sol dépend de la température, de l'humidité et de l'apport d'oxygène. C'est donc après un travail du sol effectué par des températures chaudes dans un sol suffisamment humide qu'elle est la plus forte. La prudence est de mise en cas de rompue de prairie parce que cette opération peut provoquer la minéralisation de grandes quantités d'azote. Le risque de lessivage d'azote est particulièrement grand en automne et en hiver dans les régions aux hivers doux et avec beaucoup de précipitations. Les risques de pertes sont d'autant plus faibles que la rompue se fait tard en automne et que la température du sol est basse. Et vu que les sols légers minéralisent plus vite que les sols lourds, ils devraient être travaillés de manière conservatrice, c.-à-d. plus superficiellement et moins souvent, tandis que les sols lourds peuvent être travaillés de manière plus mobilisatrice, c.-à-d. plus profondément, plus intensivement et par des températures plus chaudes.

Les labours avant les semis de blé d'automne devraient aussi être agendés en fonction des risques de pertes, c.-à-d. par exemple que les sols légers doivent être labourés le plus tard possible, quand ils sont déjà refroidis. On peut aussi faire un labour d'été suivi d'une culture intercalaire qui retient les éléments nutritifs.

Les prairies temporaires ne devraient si possible pas être mulchées parce que, par rapport à une fauche pour l'affouragement, cela peut provoquer d'énormes pertes d'azote sous forme de gaz. Sans compter que la minéralisation de l'azote de l'herbe broyée peut avoir un impact négatif sur la fixation de l'azote de l'air par les légumineuses. Des essais sont en cours pour étudier les possibilités de rendre les éléments nutritifs de la biomasse prairiale directement disponibles pour les cultures suivantes sans passer par le tube digestif des ruminants (voir encadré).

Markus Spuhler

Photo: Bruno Arnold, Agridea



Dans les fermes pauvres en bétail, les engrais verts doivent absolument contenir des légumineuses, comme ici ce mélange phacélie – trèfle d'Alexandrie – sarrasin.

Tous à la grande expo sur les grandes cultures!

La Journée suisse des Grandes Cultures Bio 2014, qui se déroulera le 12 juin 2014 au Schwand à Münsingen BE en même temps que la 3ème Journée bernoise du sol, présentera les toutes dernières tendances dans les grandes cultures.

Comparer les variétés, discuter technique agricole, trouver des partenaires commerciaux, échanger avec les collègues et suivre les démonstrations de machines – la Journée suisse des Grandes Cultures Bio 2014 est LE rendez-vous des pros des grandes cultures et de tous ceux qui veulent le devenir. Et tous ceux qui ne pensaient pas encore beaucoup à l'agriculture biologique auront la possibilité de s'y renseigner sur l'agriculture durable.

Programme

- 08 h 30 Jus de pomme, café et croissants, ouverture de la tente des exposants
- 09 h 00 – 12 h 00 Présentation des postes thématiques
- 12 h 00 Apéro et repas de midi
- 13 h 30 – 16 h 00 Présentation des postes thématiques et démonstrations de machines
- 16 h 00 Apéro dans la tente des exposants

Postes thématiques

- | | | |
|---------|--|---|
| Poste 1 | 1a: Légumineuses à graines: cultures associées, pois protéagineux, féverole, lupin, soja
1b: Travail du sol: engrais verts et systèmes agricoles pour le maïs | 3b: Eau du sol: érosion et infiltration |
| Poste 2 | 2a: Sélection céréalière: blé, épeautre, triticale (installation de démonstration)
2b: Variétés de blé: variétés actuelles et nouvelles, blé panifiable en essais en bandes | Poste 4
4a: Sol: profil, test à la bêche
4b: Oléagineux: essais de colza, de tournesol et de lin |
| Poste 3 | 3a: Pommes de terre: essais variétaux, lutte contre le ver fil-de-fer, alternatives au cuivre | Poste 5
5a: Trèfle violet pour pâturage, composts, biologie du sol
5b: Surface du sol: passages de véhicules, protection phytosanitaire, variétés de maïs, semis direct |
| | | Poste 6
Démonstrations de machines, désherbage du maïs |
- Pour en savoir plus: www.grandes-cultures-bio.ch.

L'événement se déroulera sur le domaine «Sigi's Biohof» au Schwand à Münsingen, une des plus grandes fermes bio du canton de Berne. Cette Journée des Grandes Cultures Bio sera centrée sur la relation avec le sol. La 3ème Journée bernoise du sol qui se déroule en même temps accueillera aussi de nombreux producteurs PER et IP-Suisse. En plus des nombreux postes thématiques sur les grandes cultures, des exposants de la commercialisation et du machinisme agricole présenteront leurs produits et prestations.

Stephan Jaun



La Journée des Grandes Cultures et le lieu idéal pour parler boutique.



Quelques problèmes doivent encore être résolus si on veut pouvoir maîtriser la croissance de la production de vin bio.

Les vignerons bio sont peu intéressés par une association nationale

Les vignerons bio réfléchissent à la manière dont ils devront s'organiser après la restructuration des commissions techniques de Bio Suisse. La discussion porte essentiellement sur un groupe d'experts avec des cercles viticoles régionaux.

Compte tenu de la forte croissance du mouvement bio, Bio Suisse envisage de simplifier certaines structures. Les nombreuses commissions techniques seront probablement transformées en groupes d'experts à partir de janvier 2015. La centaine de personnes qui se sont rassemblées au début mars à Neuchâtel dans le cadre du congrès annuel de la viticulture biologique, pour la plupart des vignerons bio de Suisse, ont réfléchi à la forme d'organisation la plus judicieuse. Faut-il s'organiser en groupe d'experts au sein de Bio Suisse en ayant la possibilité de constituer des cercles viticoles régionaux? Ou veut-on une plus grande autonomie à l'égard de Bio Suisse et préfère-t-on créer une association nationale des vignerons bio? Et comment peuvent-ils être représentés activement auprès des instances viticoles cantonales et nationales?

Un GI pourrait représenter les intérêts à Bio Suisse

Les discussions ont montré que l'idée

d'une association nationale ne suscite pas beaucoup d'intérêt. C'est la solution d'un groupe d'expert flanqué de groupes viticoles régionaux qui a été préférée. Ces groupes pourraient ensuite former un groupement d'intérêts (GI) pour représenter les intérêts des vignerons bio au sein de Bio Suisse.

Contributions interprofessionnelles pour promouvoir le vin bio

Bio Suisse a récemment signé une convention avec l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS), selon laquelle les contributions interprofessionnelles versées par les vignerons bio (environ 25000 francs par an, auxquels s'ajoutent la même somme venant de l'OFAG) seront utilisées exclusivement pour la promotion des vins bio. Bio Suisse va donc présenter des projets spécifiques qui pourront être réalisés avec ces fonds. Cela est particulièrement important si l'on pense qu'à l'heure actuelle il y a des vignes bio dont le raisin est vinifié et commercialisé en conven-

tionnel faute de débouchés suffisants. Rien ne devrait donc désormais retenir les viticulteurs labellisés Bourgeon de payer leurs contributions professionnelles dans les délais, étant donné cette importante clarification.

Maurice Clerc

Les ventes de vin bio ont progressé de 17 % en 2013

De 5 hectares en 1985, on est passé à 437 hectares de vigne bio en 2013. Il y a beaucoup à faire pour que ce développement soit maîtrisé. Cela va des questions techniques à la promotion des ventes. La plupart des 239 viticulteurs bio bénéficient du label Bourgeon de Bio Suisse; une partie d'entre eux pratique également la biodynamie. En 2012, 2,4 % du vin vendu en Suisse était du vin bio. La croissance annuelle des ventes était de plus de 17 % en 2013. Ces chiffres concernent la somme des vins bio indigènes et importés. Des données actuelles sur la part respective des uns et des autres ne sont pas disponibles, ce qui pose problème à un certain nombre de viticulteurs bio. Les opinions divergent sur la nécessité de limiter les importations de vin bio en utilisant pour cela les mécanismes qu'offrirait un label tel que celui de Bio Suisse. mc

Païement à la qualité de la graisse et alimentation 100 % bio

L'alimentation animale devra être cent pourcent biologique à partir de 2016. Cela pourrait bien poser des problèmes aux engraisseurs de porcs et aux moulins fourragers vu que, jusqu'à présent, la qualité exigée pour la graisse ne pouvait être garantie qu'en ajoutant de la protéine de pomme de terre conventionnelle dans les aliments. Les acheteurs ne veulent cependant pour l'instant pas instaurer des dispositions particulières pour les porcs bio puisque de nouveaux critères d'évaluation qui donnent plus de flexibilité aux fabricants d'aliments doivent entrer en vigueur en juillet.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a décidé de rendre l'alimentation 100 pourcent bio obligatoire depuis 2016 pour la production de porc bio. Cela va poser des problèmes aux engraisseurs et aux moulins fourragers car les aliments protéiques à disposition, comme les tourteaux de colza et de soja, contiennent tous beaucoup trop de graisse. Et cette graisse présente en plus de fortes proportions d'acides gras polyinsaturés (AGPI). «Le cochon les stocke dans ses dépôts de graisse, ce qui peut empêcher les carcasses de remplir les critères de qualité de la graisse exigés par les acheteurs», explique Peter Stoll, expert en alimentation animale d'Agroscope. Actuellement les engraisseurs bio résolvent encore le problème avec de la protéine de pomme de terre conventionnelle, un sous-produit de l'industrie de l'amidon qui est extrêmement pauvre en graisse. S'il n'y a pas de protéine de pomme de terre bio pour

les porcs bio, c'est parce que l'industrie de l'amidon bio est trop petite pour cela. Cette possibilité disparaîtra donc avec l'affouragement 100 pourcent bio. Et il n'y a pas d'alternatives en vue. «Il n'y a aucun composant fourrager qui serait aussi bon que la protéine de pomme de terre du point de vue des AGPI, et les produits alternatifs ne sont soit pas présents en quantités suffisantes soit pas forcément biocompatibles», souligne Stoll.

Conditions de prise en charge: pas de modification en vue...

Des représentants de la branche et des chercheurs se sont rencontrés à la mi-mars pour discuter de la qualité de la graisse des porcs bio. Les transformateurs et les détaillants ont souligné que le passage à l'alimentation 100 pourcent bio ne devait en aucun cas provoquer une baisse de la qualité gustative des produits prêts à la vente. «Le consommateur ne l'accep-

Le système de déduction et ses nouvelles normes

- De 15,6 à 16,5 % d'AGPI ou indice d'iode de 70,1 à 72,0: Déduction de 0,10 Fr./kg de poids mort
- De 16,6 à 17,5 % d'AGPI ou indice d'iode de 72,1 à 74,0: Déduction de 0,40 Fr./kg de poids mort
- Dès 17,6 % d'AGPI ou indice d'iode de 74,1: Déduction de 1,00 Fr./kg de poids mort

terait pas», explique Joachim Messner, directeur adjoint des entreprises bâloises de Bell. Ernst Graber, acheteur de bétail de Micarna, est du même avis. Le jambon cru et le lard à manger cru sont les leaders de l'assortiment de viande de porc bio de la Migros. Si la qualité de la graisse est si importante, c'est parce que ces viandes proviennent d'animaux individuels. «On ne peut prendre aucun risque avec ces produits.» Une modification des conditions de prise en charge n'entre donc pour le moment pas en ligne de compte pour les acheteurs.

Peter Rytz, du Moulin Rytz, donne cependant à réfléchir: «Si les fermes bio ne peuvent plus remplir les exigences en matière de qualité de la graisse, la production de porc bio va s'arrêter tôt ou tard.» Et Peter Stoll d'ajouter: «La Suisse est le seul pays du monde à avoir un paiement à la qualité de la graisse. Il n'y a pas de valeur limite clairement définie scientifiquement à partir de laquelle la teneur en acides gras insaturés dans le produit final devient un problème de qualité objectif.»

... mais un nouveau système d'évaluation de la graisse

Le nouveau système d'évaluation de la graisse qui sera introduit en juillet à

Photo: zVg



De nouvelles études sur l'influence de l'alimentation 100 pourcent bio sur la qualité de la graisse sont prévues ou en cours de conception.



Photo: oekolandbau.de, Thomas Stephan

L'alimentation porcine biologique n'a pas d'alternative à la protéine de pomme de terre conventionnelle.

la place de l'actuel «indice de graisse» (voir l'encadré sur le système des déductions) peut cependant apporter un peu de soulagement aux engraisseurs et aux fabricants d'aliments. Il est basé sur la teneur en AGPI et sur l'indice d'iode de la graisse. L'indice d'iode est une mesure pour les doubles liaisons dans la graisse. Plus l'indice d'iode est élevé plus le risque d'oxydation est grand.

«Le nouveau système d'évaluation de la qualité de la graisse de porc donne un peu plus de marge de manœuvre pour la conception des recettes des aliments», explique Martin Scheeder, qui a développé les bases scientifiques de ce nouveau système avec Martina Müller dans le cadre de leurs travaux pour la HAFL et la Suisag. Voilà qui explique pourquoi les acheteurs ne sont pas prêts à envisager d'ici fin 2015 des dispositions

particulières pour les engraisseurs bio comme l'avait exigé Peter Haldemann, producteur bio et président de la commission technique Viande. Scheeder et Müller écrivent par ailleurs dans leur rapport que les valeurs limites proposées ne pourront pas toujours être respectées si l'alimentation 100 pourcent bio devient obligatoire.

Les acheteurs veulent tenir compte des études futures

La discussion devra donc reprendre au plus tard en automne 2015 en se basant sur les expériences qui auront été amassées d'ici-là sur la base des résultats d'un essai d'alimentation spécifiquement bio. Une première étape consistera à effectuer le plus vite possible des essais sur l'alimentation 100 pourcent bio et sur la nouvelle méthode d'évaluation. La deuxième étape

sera d'étudier dans des essais d'affouragement si la stabilité à l'oxydation de la viande peut être améliorée avec des antioxydants naturels. «Nous voulons dans ce contexte des aliments d'engraissement optimisés sur le plan de la naturalité et de la durabilité, pas des aliments optimisés pour l'indice de graisse à l'aide de composants critiques comme la farine de riz bio du Pakistan par exemple», explique Barbara Früh du FiBL. Elle est justement en train d'élaborer une demande de projet comprenant une proposition de financement pour la soumettre au Comité de Bio Suisse, aux transformateurs, aux détaillants, aux fabricants d'aliments fourragers et à l'OFAG. Bell et Micarna sont prêtes à suivre les essais et à négocier avec Bio Suisse dès que les résultats seront disponibles.

Markus Spuhler

Voilà comment l'alimentation des porcs influence la qualité de la graisse

Les fortes teneurs en acides gras insaturés dans la graisse corporelle des porcs peuvent provoquer deux problèmes lors de la transformation. Premièrement il est possible que la consistance se modifie et que la graisse soit trop molle. «Il n'y a cependant presque pas eu de problèmes de ce genre dans nos essais», dit Peter Stoll. Deuxièmement les acides gras insaturés s'oxydent facilement, ce qui signifie que la graisse peut rancir. Le rancissement dépend cependant aussi beaucoup du potentiel antioxydant des tissus. «Si le tourteau contenu dans l'aliment contient par exemple suffisamment de vitamine E, cela peut empêcher l'oxydation», explique Stoll. «Mais l'évaluation de la graisse par les acheteurs ne tient pas compte de cet aspect.»

Les plantes des zones climatiques tempérées produisent le plus souvent des huiles

avec de fortes proportions d'acides gras insaturés. «Voilà pourquoi même les plantes fourragères locales comme l'herbe et le maïs sont problématiques du point de vue des exigences de Micarna et de Bell pour la graisse», explique Stoll. «Un autre problème est que les tourteaux de pressage sont des sous-produits de l'huile pressée à froid. Le rendement du pressage à froid est en effet moins bon que celui du pressage à chaud, donc les tourteaux contiennent davantage de graisse et d'acides gras insaturés. Le problème est que les huiles pressées à chaud sont trop peu demandées et que le pressage en deux étapes n'est pas rentable.» Les pois et la féverole sont un peu meilleurs que les tourteaux de pressage parce qu'ils contiennent un peu moins de graisse, mais on n'en trouve pas d'assez grandes quantités en bio.

«Si on veut respecter les valeurs exigées

par Micarna et Bell en pratiquant une alimentation 100 pourcent bio, on doit pour le moment s'accommoder d'une sous-alimentation en protéines», explique Stoll. L'affouragement n'est pas le seul facteur qui influence la qualité de la graisse dans le lard de dos, fait remarquer Martin Scheeder: «Son influence ne dépasse pas 60 pourcent.» Les autres facteurs sont la santé des animaux, les conditions d'élevage et la génétique. Micarna recommande à ses producteurs d'utiliser du Grand porc blanc et du Landrace Suisse. Tous les facteurs qui provoquent une mauvaise mise en valeur des aliments causent une augmentation de l'ingestion d'acides gras polyinsaturés. Comme le fait remarquer Scheeder à titre d'exemple, les fortes infestations d'ascaris font partie de ces facteurs.

spu

Étiqueter correctement les œufs Bourgeon

Il y a des dispositions précises sur les renseignements que les étiquettes et les tampons pour les œufs doivent fournir. Elles doivent être respectées pour la mise en vente des œufs.

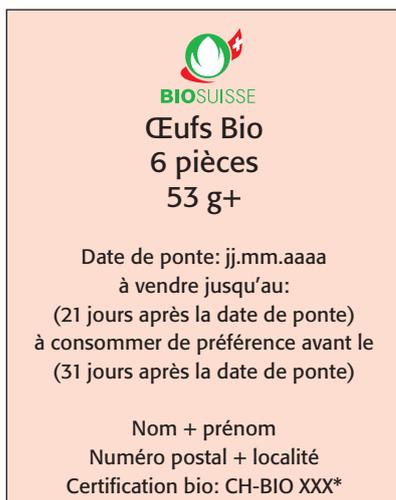
La vente des œufs frais Bourgeon est soumise à des exigences différentes selon les canaux de commercialisation. Certaines exigences sont définies dans la législation sur les denrées alimentaires, et Bio Suisse a ancré des prescriptions d'étiquetage supplémentaires dans sa réglementation. Ceux qui vendent des œufs directement au consommateur peuvent renoncer à certaines déclarations.

Photo: Bio Suisse



Seuls les œufs écoulés en vente directe n'ont pas besoin d'être tamponnés.

Exemple d'étiquette:



*Remplacer XXX par le numéro de l'organisme de certification: 006 pour bio.inspecta AG, 086 pour BIO TEST AGRO AG

Déclarer le nombre d'œufs et leur poids

Le nombre d'œufs doit figurer sur toutes les étiquettes. La déclaration du poids est une déclaration minimale et l'emballage doit contenir au moins cette quantité de produit. Le poids minimal peut être déclaré de deux manières: Soit on donne le poids net (p. ex. 320 g net), soit on indique le poids minimal en grammes par œuf (p. ex. 53 g+).

Pour la vente directe, on peut renoncer à déclarer le nombre d'œufs et le poids.

Tamponner les œufs

Tous les œufs Bourgeon qui ne sont pas vendus directement par le producteur au consommateur final doivent être tampon-

nés avec le logo du Bourgeon et le numéro du producteur. Les tampons peuvent être commandés sur le shop en ligne de Bio Suisse. Le tampon doit comporter les informations suivantes:

- Bourgeon Bio Suisse ou Bourgeon de reconversion Bio Suisse (disponible en allemand et en français);
- Numéro individuel du producteur;
- Provenance (CH). Le tampon Bourgeon remplit ainsi aussi l'exigence légale de déclaration du pays de production.

Cas spécial de la vente directe: Les œufs qui sont vendus directement par le producteur Bourgeon au consommateur final n'ont pas besoin de remplir ces exigences et ne doivent donc pas être tamponnés.

La date de ponte ne doit pas manquer

Le consommateur doit toujours pouvoir trouver la date de ponte. La manière de la déclarer dépend toutefois des canaux de commercialisation.

- Si les œufs sont vendus comme œufs de consommation dans le commerce sous licence, c.-à-d. via un preneur de licence Bourgeon, la date de ponte doit être mise sur les œufs soit par le producteur soit par le marchand sous licence.
- Si les œufs sont vendus via des tiers, p. ex. au magasin du village ou à un stand de marché, la date de ponte doit figurer soit sur la boîte à œufs soit sur la banderole qui l'entoure, mais elle peut aussi être tamponnée sur chaque œuf.
- Cas spécial de la vente directe: Les œufs qui sont vendus directement par le producteur au consommateur n'ont pas de besoin d'être tamponnés avec la date de ponte. La déclaration de la date de ponte peut se faire soit sur la boîte à œufs soit sur la banderole qui l'entoure et, dans la vente en libre-service, sur un panneau.

Définir et déclarer la durée de conservation minimale

La durée de conservation minimale doit aussi être déclarée pour les denrées alimentaires qui ne sont pas réfrigérées, c.-à-d. pas stockées en frigo (à consommer de préférence avant le jj.mm.aaaa). La durée de conservation doit être définie par le producteur Bourgeon ou par celui qui met les œufs sur le marché. Il n'y a pas de prescriptions ou directives générales à ce sujet. Il est d'usage de donner le 31ème jour après la ponte comme durée de conservation minimale.

La date limite de vente doit être mentionnée en plus de la date de conservation. La date de vente est le 21ème jour après la ponte. Cela est valable pour tous les œufs qui ne sont pas vendus directement à la ferme.

Après l'achat il est recommandé de stocker les œufs frais dans un endroit frais, p. ex. au frigo ou à la cave, mais aussi d'éviter les fluctuations de températures inutiles. Ils se conservent ainsi plus longtemps.

Normen Böttcher, Bio Suisse

«La croissance va se maintenir»

Le chiffre d'affaire des produits Bourgeon a continué sa progression en 2013. Il a dépassé pour la première fois la barre des deux milliards. Jürg Schenkel, le responsable du marketing de Bio Suisse, présente la situation du marché et ses perspectives d'avenir.

bioactualités: Le chiffre d'affaires des produits Bourgeon a continué de progresser l'année passée dans le commerce de détail, et la surface cultivée selon le Cahier des charges de Bio Suisse augmente continuellement. Cette tendance va-t-elle se maintenir ces prochaines années?

Jürg Schenkel: Je pense en effet que la progression va continuer ces prochaines années. Il y aura bien sûr des fluctuations, mais tous les secteurs resteront dans le positif. 2014 ne devrait pas connaître une croissance aussi forte que 2013 – avant tout parce que les deux grands distributeurs ont été très actifs l'année passée. Après une croissance aussi forte que celle des dernières années, on peut toutefois considérer comme un succès de progresser légèrement ou même de juste pouvoir maintenir le niveau.

Quels produits ont selon vous le plus gros potentiel de croissance?

Les produits finis et les denrées conservables vont certainement continuer de progresser parce que c'est là que sont lancées la plupart des nouveautés. Les produits frais continueront cependant de représenter la plus grande partie, c'est le segment clé et c'est ce que la clientèle bio préfère. Les secteurs les plus en retard restent la viande et le poisson. Je pense que ces secteurs vont connaître une croissance particulièrement forte. Et les œufs et le pain vont continuer de croître malgré leurs parts de marché déjà grandes, premièrement parce qu'ils sont très demandés par les consommateurs et deuxièmement parce que le commerce de détail soutient fortement ces produits.

La conférence de presse annuelle a présenté surtout les chiffres du commerce de détail. Est-ce qu'on sait comment la création de valeur ajoutée a évolué au niveau des producteurs et du premier niveau de transformation?

Nous n'avons pas de chiffres sur les marges réalisées par le premier niveau de transformation. Nous savons seulement que toujours plus d'entreprises nous rejoignent. Le Bourgeon est attractif. Au

niveau des producteurs, nous obtenons de bons prix pour la plupart des groupes de produits. Certains segments sont toutefois un peu sous pression, p. ex. la viande d'agneau et de veau. On peut dire d'une manière générale pour la viande que les carcasses doivent absolument atteindre la qualité exigée par les acheteurs pour pouvoir garantir la rentabilité. Le lait est de nouveau sous pression depuis peu de temps. Et la pression sur le légume va aussi se maintenir.

Et où voyez-vous le plus de potentiel pour les prix aux producteurs?

Avant tout pour les produits qui sont actuellement sous pression. Nous devons être plus actifs pour le lait et la viande, surtout de veau et d'agneau. Nous devons dynamiser la demande, et alors je vois de bonnes chances de pouvoir de nouveau réaliser des prix à la production plus attractifs. Pour le lait nous devons travailler dur pour pouvoir maintenir les prix.

Et comment la proportion d'importation évolue-t-elle?

Les chiffres exacts ne sont pas encore connus, mais les produits importés auront certainement aussi progressé. Tous les groupes de produits ont progressé en 2013. Il y en a beaucoup, comme par exemple le lait et la viande, où il n'y a pratiquement



Photo: Marion Nilsch

Jürg Schenkel, responsable du marketing de Bio Suisse.

pas de produits importés. D'une manière tout à fait générale, il n'y a en outre pas eu de grosses diminutions de prix l'année passée. C'est pour cela, mais aussi à cause de l'augmentation du nombre de producteurs et des surfaces cultivées en bio, que nous pouvons constater clairement que les productrices et producteurs suisses ont bien pu profiter de la croissance survenue en 2013.

Interview: Markus Spuhler

PETITES ANNONCES ■

Offre

Je vends un **troupeau de race Jersiaise** conduit en agriculture biologique. Les vaches reçoivent une alimentation autoproduite, composée de foin de prairies, luzerne, avoine/vesce, complétée avec de l'orge et un mélange céréalière. Elles sont suivies par un vétérinaire du «GIE Zone verte» avec la méthode Obsalim et soins homéopathiques.
Nicolas Bastin 06 71 60 37 96
bastin.nicolas@gmail.com

À vendre: **quatre taureaux** de 500 kg Natura-Beef, bio. Une génisse de 500 kg. À choix pour la garde ou pour la boucherie. 079 418 70 07, canton de Fribourg.

À vendre Sud ouest de la France: **exploitation de 180 chèvres laitières** (en bio depuis 1980)

avec **fromagerie** au normes CEE et commercialisation France et Europe, (affaire rentable avec potentiel), 37 ha de terre (dont 5 ha de bois), maison d'habitation traditionnelle, bâtiments agricoles et matériel.
www.capribio.fr contact susannezt@capribio.fr tel 0033 687734306.

Possibilités **publicitaires gratuites** pour la vente directe, l'agriculture contractuelle, les abonnements bio, les magasins bio, les trucs écologiques: L'association BioConsommActeurs, bientôt 2'000 membres et un site internet très visité, veut faire savoir où se trouvent les produits bio. Renseignez-vous!
Tél. 024 435 10 61, fax 024 435 10 63,
courriel info@bioconsommacteurs.ch,
www.bioconsommacteurs.ch

Deux montagnards au Comité et nombreuses motions renvoyées

Lors de leur assemblée du printemps, les délégués des organisations membres de Bio Suisse ont élu deux représentants des régions de montagne, Claudio Gregori de Bergün et Wendel Odermatt de Wolfenschiessen, pour compléter l'effectif du Comité. Les deux candidats de plaine n'ont eu que les miettes. Les autres points à l'ordre du jour ont montré que les délégués ont des réticences à l'égard des nouvelles prescriptions: Ils ne veulent pour le moment ni rendre obligatoire le programme de la Confédération pour l'alimentation herbagère des bovins ni une restriction des possibilités d'utiliser du lisier méthanisé. L'uniformisation des exigences sociales pour les employés agricoles a elle aussi été clairement refusée. La seule nouveauté à passer la rampe aura été l'interdiction des médicaments vétérinaires qui contiennent des OGM.

Les délégués ont pris congé de Claudia Lazzarini après trois ans passés au Comité de Bio Suisse et l'ont remerciée pour son engagement au dicastère des finances et du personnel. Claudia Lazzarini prévoit de consacrer de nouveau plus de temps à sa famille dans sa ferme de Poschiavo. Ce temps était devenu trop rare notamment à cause des très longs déplacements pour siéger au Comité. L'élection de remplacement menée lors de cette AD printanière a aussi repourvu

le siège de Josef Stutz, qui avait quant à lui démissionné en automne 2013. Josef Stutz, qui avait été élu au Comité de Bio

Suisse en avril 2012, avait reçu le portefeuille des commissions techniques.

Le résultat reflète la composition des membres de Bio Suisse

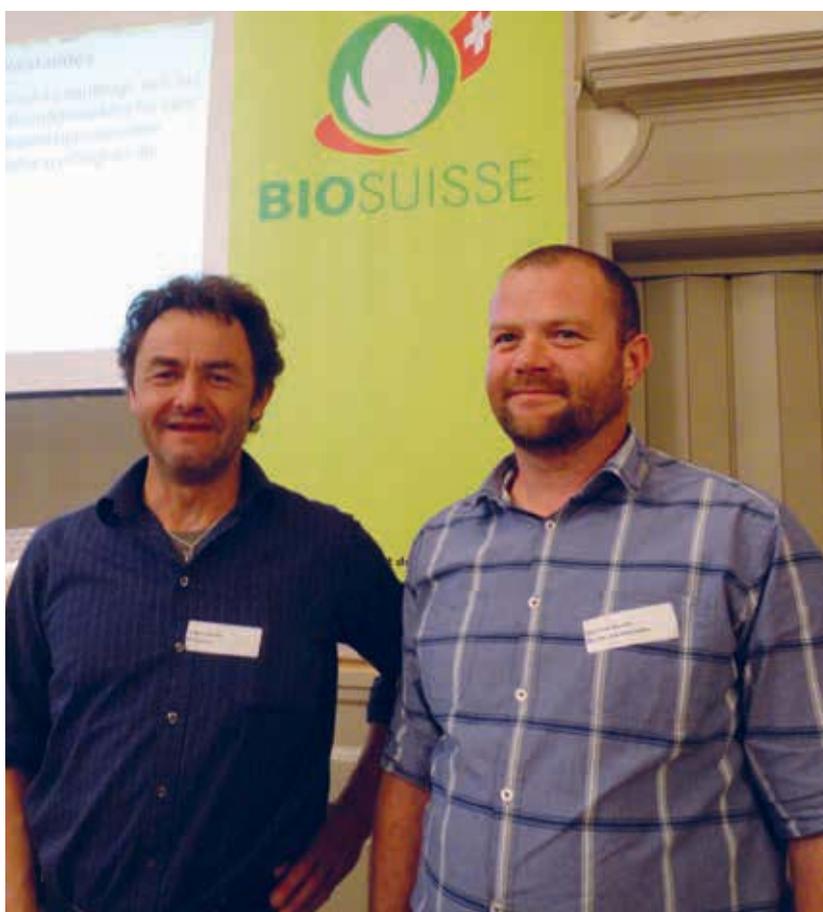
Quatre candidats valables s'étaient présentés pour repourvoir les deux postes vacants au Comité (voir bioactualités 2/2014, une

candidature avait été déposée trop tard pour être publiée avant l'AD). Le candidat de Bio Grischun, Claudio Gregori, a été élu au premier tour. Il a en effet réussi à convaincre les délégués par sa manière directe et ouverte et par sa proximité avec les producteurs en tant que contrôleur bio. Wendel Odermatt, le candidat de Bio Ob- und Nidwalden, a obtenu au deuxième tour la majorité simple avec 44 voix, se plaçant devant Ruedi Vögele de Bio Zürich und Schaffhausen, qui a eu 36 voix. Le candidat des Bärner Bio Bure, Hermann Arni, a obtenu 19 voix.

Avec Gregori et Odermatt, c'est deux candidats de la montagne qui se sont imposés contre deux candidats de la plaine dévolue essentiellement aux grandes cultures. Le résultat reflète donc la composition régionale de la base de Bio Suisse.

Les délégués veulent rester neutres

Le point qui a ensuite suscité la controverse est la position officielle de Bio Suisse au sujet de deux initiatives populaires sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation, c.-à-d. l'initiative populaire de l'Union suisse des paysans (USP) sur



Des vainqueurs heureux: Les nouveaux membres du Comité Claudio Gregori de Bergün GR et Wendel Odermatt de Wolfenschiessen NW viennent d'être élus.



Photos: Adrian Krebs

Une Assemblée des délégués respectueuse des enfants: Esther Zeltner, de Niederbuchsiten SO, présente une motion de Bio Nordwestschweiz avec son bébé sur le bras.

la sécurité alimentaire et celle des Verts sur les denrées alimentaires. Le Comité avait décidé de ne pas donner de recommandation. Il ne rejette pas ces initiatives mais ne les soutient pas non plus. Bio Nordwestschweiz avait demandé que les délégués votent sur l'option que Bio Suisse doit s'engager en faveur des initiatives, que ce soit financièrement ou par une participation active à la récolte des signatures. La conseillère nationale Maya Graf a milité en faveur de l'initiative de son parti après que Markus Ritter ait battu le tambour pour celle de l'USP lors de l'AD de l'automne passé. C'est Milo Stoecklin qui a présenté les arguments du Comité. Les propositions de l'initiative de l'USP figurent déjà dans la Constitution et il y a en plus le danger que certains représentants veuillent avant tout utiliser cette initiative pour faire annuler la PA 14-17. «L'initiative de l'USP est donc inutile et mobilise des ressources que Bio Suisse veut utiliser pour le développement d'autres thèmes politiques», a expliqué Stoecklin. Dans le cas de l'initiative des Verts, le Comité craint que les exigences légales qu'elle veut imposer aux produits

importés enlèvent un argument de vente important aux produits suisses. En effet, pourquoi les consommateurs devraient-ils acheter des produits suisses plus chers si l'État garantit que les produits étrangers

sont aussi bons – voire meilleurs? Après une discussion animée, les délégués se sont décidés par 51 voix contre 39 et 4 abstentions à conserver la position neutre de la Fédération.

Le Comité veut examiner le marché du lait à la loupe

«Commerce équitable dans le marché bio», tel était le titre d'une motion des Bärner Bio Bure qui exigeaient que le Comité présente à la prochaine AD une proposition sur la manière de répartir les frais de «mise en valeur» des surplus de lait bio entre tous les producteurs de lait bio d'industrie. Bruno Wermuth, le directeur de la motionnaire, a expliqué qu'on avait besoin d'un marché du lait bio solidaire. On s'attend en effet à une surproduction de jusqu'à 10 millions de kilos de lait bio pour l'année en cours. Urs Brändli a rappelé au nom du Comité que les producteurs de lait bio ont longtemps œuvré pour assouplir les chaînes du marché

conventionnel, p. ex. en sortant des sociétés de laiterie. Et qu'en même temps on a continuellement critiqué la politique de la tirelire des producteurs suisses de lait et sa force obligatoire générale. «C'est pour cela que nous ne pouvons pas faire de pas en arrière», a averti le Président de Bio Suisse. Il a déposé un contre-projet qui donne au Comité le mandat de s'investir pour des rapports équitables sur le marché du lait bio et de présenter à la prochaine AD un rapport sur les réussites de l'entreprise. Wermuth a salué la réaction rapide du Comité et a retiré sa motion, permettant ainsi aux délégués d'approuver le contre-projet.

Le Comité doit former un groupe de travail sur le lisier méthanisé

Les organisations membres de Suisse centrale avaient déposé une motion qui demandait que le Comité légifère pour limiter l'utilisation du lisier méthanisé et des digestats. Josef Bircher de Bio Luzern a expliqué pourquoi: «Certaines installations de biogaz industrielles et semi-industrielles reçoivent des substances douteuses comme par exemple la glycérine, les huiles ou les déchets des restaurants et des abattoirs. Les exploitants des installations cherchent des surfaces

agricoles pour ainsi dire pour éliminer les déchets méthanisés. Sans compter que l'efficacité fertilisante du lisier méthanisé correspond à celle du nitrate d'ammoniac. Son influence sur la fertilité du sol ne correspond pas à la pensée bio. Monika Rytz, du Comité, a rappelé que le Cahier des charges est déjà très détaillé et contient des restrictions de l'utilisation des déchets de méthanisation. «La fertilisation est un thème très vaste», a-t-elle dit. Il ne serait donc pas judicieux de ressortir une

seule pièce du puzzle. Le Comité a donc formulé un contre-projet: Il voulait instituer un groupe de travail chargé d'étudier les questions ouvertes sur l'utilisation du lisier méthanisé et sur la fertilisation. Une modification du Cahier des charges n'interviendrait alors qu'au début 2016 au plus tôt. Après le débat, les organisations membres de Suisse centrale ont retiré leur motion et les délégués ont approuvé le contre-projet du Comité.

Programme PLVH: «Ne pas jouer plus vite que la musique»

L'Assemblée des délégués de Bio Suisse a le plus souvent suivi les propositions du Comité, mais la motion qui demandait de rendre le programme fédéral «production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH)» obligatoire pour tous les paysans Bourgeon à partir de 2018 n'a par contre pas réussi à s'imposer. Le Président Urs Brändli a vainement essayé de rendre cette obligation appétissante pour les délégués. Il y a déjà aujourd'hui environ 80 pourcent des paysans bio qui rempliraient sans problème les conditions – le minimum de 75 pourcent d'herbe (85 pourcent en zone de montagne) et le maximum de 10 pourcent de concentrés déjà ancré dans le Cahier des charges – a compté Brändli. Il était secondé par Res Bärtschi, le pré-

sident de la Commission de labellisation agricole.

Le projet a essuyé de la résistance sous forme de deux motions de la Suisse orientale et du Nord-Ouest qui demandaient le renvoi de l'obligation. La motion des associations Bio Liechtenstein, Bio Ostschweiz et Bio Grischun disait qu'il faut tout d'abord une discussion au sein de la base. Car si on crée dès maintenant un état de fait, «avant même que la PLVH soit définitivement définie et qu'il y ait des expériences au sujet de sa mise en œuvre», cela limitera la discussion de fond qui doit être menée. D'autres parties du pays ont aussi émis des réticences: «On ne doit pas jouer plus vite que la musique», a par exemple dit Thomas Herwig

de BioJura en plaidant en faveur d'une liberté de choix des paysans bio dans le domaine de l'affouragement. Il a reçu le soutien de Jakob Treichler de BioZug, qui voit dans cette obligation un désavantage des producteurs de grandes cultures. La critique portait notamment sur le fait que le maïs, un élément important des rotations culturales en agriculture biologique, ne ferait plus partie des fourrages grossiers utilisables si la PLVH devient obligatoire. Le vote a accouché d'une majorité des trois quarts en faveur d'un report d'une année de la décision. Il s'agit cependant maintenant de prendre en main la discussion, a averti le Président Brändli pour clore ce point de l'ordre du jour.



Photo: Thomas Alfeld

Les délégués ont repoussé d'une année la décision sur la question de rendre ou non obligatoire la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH).



Photo: Marion Nitsch

Les délégués de Bio Suisse craignent que l'amélioration des conditions salariales des employés agricoles désavantage leurs produits sur le plan commercial.

Aucune chance pour l'uniformisation des conditions salariales

Depuis l'année passée, le temps de travail prévu par la contrat-type de travail du canton de Genève est de 45 heures par semaine. Si les employés des agriculteurs genevois travaillent plus longtemps, leurs employeurs doivent leur payer les heures supplémentaires. «Les paysans genevois ont donc des charges salariales plus élevées que leurs collègues des autres cantons», a expliqué Willy Cretegnny, délégué de Bio Genève. Le fait que les employés soient mieux payés est en soi une bonne chose car il est inacceptable que les ouvriers agricoles soient beaucoup plus mal payés que ceux d'autres secteurs. Bio Genève demandait que Bio Suisse s'empare activement du thème à cause de la nécessité de briser la distorsion de concurrence créée par les conditions politico-économiques qui règnent actuellement entre les différentes régions agricoles. «Dans les serres du sud de l'Espagne, les Marocains travaillent pour 2 euros de l'heure au nom de la capacité concurrentielle de leurs employeurs», a-t-il rappelé.

Bio Suisse devait donc se réveiller et créer dans toute la Suisse de bonnes conditions pour les employés agricoles des domaines biologiques – puisqu'en fin de

compte le Cahier des charges est valable uniformément dans tous les cantons. Bio Genève exigeait donc que le Comité édicte pour les fermes Bourgeon «des exigences sociales minimum au niveau suisse, particulièrement en ce qui concerne l'horaire maximum et le salaire». Le fond de la discussion qui a suivi était que les autres chefs d'exploitations paieraient volontiers des salaires plus élevés – à condition que les prix s'adaptent

en même temps. Bio Suisse ne peut pas faire cavalier seul pour ouvrir le robinet des salaires sans modifier les conditions cadres avec les maillons en aval de la filière. La motion de Bio Genève n'avait donc aucune chance de gagner le vote, et même un contre-projet affaibli du Comité, qui prévoyait que Bio Suisse doive s'engager de manière générale pour de meilleures conditions de travail, a été rejeté par les délégués.

Les médicaments vétérinaires contenant des OGM sont maintenant interdits

Le seul renforcement des directives à être accepté a en fait passé comme une lettre à la poste – presque sans débat. Le cas de l'interdiction des médicaments vétérinaires contenant des OGM montre qu'il faut parfois de la patience pour faire passer une proposition. L'Assemblée a en effet accepté une motion du Comité qui remontait à une intervention de Schweizer Bergheimat en 2012. Une étude

du FiBL avait depuis lors permis de faire la différence entre les médicaments qui contiennent des OGM et ceux dont la fabrication a recouru à des OGM mais n'en contiennent pas dans le produit final. Ces derniers doivent en effet rester autorisés tandis que les premiers sont désormais interdits. Cette interdiction a été approuvée sans voix contraires.

Adrian Krebs et Markus Spuhler

Kometian: Prêt pour la prochaine étape

Le service de conseil pour les médecines complémentaires Kometian avait organisé en avril à Frick AG un séminaire stratégique sur les prochaines étapes de développement. Comme le communique Kometian, les 40 personnes présentes représentaient à égalité la médecine conventionnelle, la médecine complémentaire, la formation et la vulgarisation, et enfin la pratique paysanne. Près de 200 éleveurs recourent actuellement aux services de Kometian. Peter Rüschi d'Embrach, qui soutient le groupe de projet pour les questions stratégiques, a présenté le projet d'un modèle d'affaires. En plus du centre de l'activité qui est le conseil individuel, Kometian aimerait s'engager davantage dans le suivi des troupeaux et s'impliquer dans la réalisation de réunions de formation. Kometian cherche donc la collaboration avec des services sanitaires animaux et des services de formation pour qu'ils tiennent mieux compte de l'approche de la médecine complémentaire. Le groupe de projet aimerait développer Kometian vers une organisation indépendante et pense à créer soit une association soit une coopérative.

spu

Changement de direction chez Varistor AG

Un changement de direction sera effectif au 1er juillet 2014 chez Varistor AG, un importateur suisse de matières premières conventionnelles, biologiques et fair trade pour l'industrie des denrées alimentaires. Comme le communique la société, Urs Iselin remet la direction de Varistor AG à Philip Albrecht après 27 années passées à sa tête, mais il reste lié à l'entreprise en tant que président du conseil d'administration.

spu

Réglementation bio de l'UE: Proposition assouplie de la Commission

La Commission européenne a publié le 25 mars la proposition de nouveau Règlement pour l'agriculture biologique. Certains points délicats ont été assouplis par rapport à la première version non officielle de janvier dernier. Le texte a laissé tomber l'interdiction générale des stabulations entravées pour les bovins. La dérogation pour les petites fermes reste donc en vigueur mais assortie d'une obligation de pâturer pendant la période de pâturage et d'aller à l'air libre en hiver. Les aliments fourragers doivent maintenant provenir pour les ruminants à 90 pourcent (avant 60 pourcent) et à 60 pourcent (avant 20 pourcent) pour les non-ruminants de sa propre ferme ou au moins de la région. La Commission a tenu bon sur l'obligation d'utiliser exclusivement des semences bio, mais elle l'a assortie d'une disposition transitoire jusqu'en 2021. Il s'agit d'ici là d'établir un rapport de disponibilité et d'améliorer l'ensemble de l'approvisionnement. La Commission veut en outre que la preuve de l'absence de résidus devienne obligatoire pour les produits bio, obligeant ainsi les agriculteurs bio à supporter les coûts des analyses et le risque que leurs produits ne soient pas certifiés.

bf/spu

Photo: GZPK



De quelle sélection céréalière la Suisse a-t-elle besoin?

Les grandes cultures bio ont un grand potentiel commercial en Suisse, et pourtant la sélection de variétés bio de céréales et d'oléagineux est à la peine: La stratégie et les moyens de la sélection suisse sont tournés vers les besoins des cultures conventionnelles. En prévision de la Journée des Grandes Cultures Bio 2014, des expert-e-s se retrouveront le 5 juin à la HAFL à Zollikofen pour étudier à fond les défis posés par les grandes cultures bio. Conférences, débat et apéro de 19 h 00 à 21 h 15 avec Eva Reinhardt, Vice-directrice de l'Office fédéral de l'agriculture; Martin Bosshard, Responsable des affaires politiques de Bio Suisse; Peter Kunz, Directeur de l'Association Sélection céréalière Peter Kunz, et d'autres spécialistes. Le débat sera modéré par Adrian Krebs du FiBL. Cette réunion s'adresse aux spécialistes scientifiques et agricoles ainsi qu'au public intéressé. La participation est gratuite.

comm.

Informations et inscriptions: www.hafl.bfh.ch

NOS PETITES AFFAIRES

Le bioactualités change d'imprimerie

Le bioactualités est maintenant imprimé par AVD Goldach AG, une imprimerie basée à Goldach SG. L'imprimerie dispose d'une installation de postcombustion pour le nettoyage des polluants gazeux contenant des solvants. Elle accorde aussi de l'importance à la formation: Les apprentis représentent un huitième du personnel. Nous continuons à utiliser le papier recyclé Refutura, qui est exempt de chlore, certifié FSC et labellisé Blauer Engel et Nordic Swan. Ce changement d'imprimerie permettra au bioactualités d'économiser les transports jusqu'ici nécessaires entre l'imprimerie et le relieur puisque tout peut être fait au même endroit.

psh

Nouvelles offres bio de la HAFL et de l'EPFZ

Les hautes écoles proposent deux nouveaux cursus d'approfondissement dans le domaine de l'agriculture biologique. La Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen BE propose maintenant dans le cadre des études d'agronomie un perfectionnement intitulé «Biologische Landwirtschaft und Ressourcenschutz» (agriculture biologique et protection des ressources). Pour en savoir plus: www.hafl.bfh.ch ou Samuel Kohler, samuel.kohler@bfh.ch. L'EPFZ veut aussi favoriser les connaissances bio et offre en août prochain aux étudiants en bachelor et en master une session de deux semaines de «summerschool» à la Rheinau. Pour en savoir plus: www.worldfoodsystem.ethz.ch ou Bastian Flury, wfsc@ethz.ch.

akr

Simplifier la planification de l'estivage avec «AlpApp»

La planification de l'estivage peut s'avérer délicate. Les bêtes vont et viennent, arrivent et repartent, et les maîtres d'alpages ont parfois de la difficulté à en conserver la vue d'ensemble et à savoir s'ils n'auront pas pris trop ou trop peu d'UGB sous leur aile pour le décompte final des contributions à l'estivage. En collaboration avec le FiBL et le canton des Grisons, Reto Lehnherr, un étudiant de bachelor de la Haute École Spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest à Brugg, a développé une application pour smartphone qui aide à faire ces calculs. Cette application conçue pour le système d'exploitation iOS est maintenant en phase de test. Les maîtres d'alpages qui désirent la tester cet été et nous faire part de leurs expériences sont priés de prendre contact avec Bernadette Oehen, courriel bernadette.oehen@fibl.org. akr

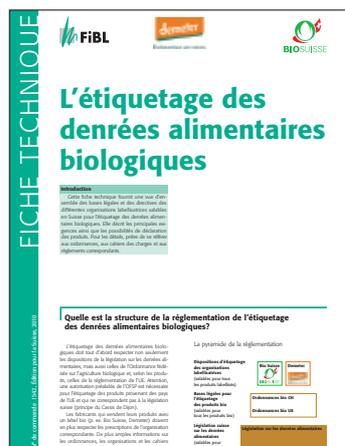


Photo: zVg

Nouvelle édition de la fiche technique sur l'étiquetage des produits bio

L'étiquetage correct des produits alimentaires Demeter et Bourgeon n'est pas une mince affaire – surtout pour les petites et moyennes entreprises.

Pas facile de s'y retrouver dans la jungle des prescriptions. La troisième édition de la fiche technique du FiBL «L'étiquetage des denrées alimentaires biologiques», qui vient d'être publiée, est une aide précieuse dans ce contexte. Ce guide de 12 pages fournit les principales dispositions des prescriptions de la loi et des labels en matière d'étiquetage des produits, et des exemples sont donnés pour différents produits. La fiche technique est disponible sous forme de téléchargement gratuit ou de brochure imprimée coûtant 9 francs sur www.shop.fibl.org (numéro de référence: 1542). akr



Un guide pratique pour sillonner la Suisse des jardins

En plus du probable million de jardins standards avec du gazon et peut-être une fontaine ou un jet d'eau, la Suisse compte aussi quelques milliers de véritables perles horticoles consacrées aux plantes ornementales et potagères. On passe souvent à côté de ces jardins sans les voir parce qu'ils se cachent derrière des haies ou des murs. D'autres par contre font le charme de parcs de châteaux ouverts au public mais tellement isolés qu'on n'y va jamais. Quoique écrit en allemand, le nouveau guide «Gartenreiseführer Schweiz» permet de découvrir des merveilles. L'auteure Sarah Fasolin présente sur plus de 400 pages une collection richement illustrée et bien structurée de plus de 300 jardins de toute la Suisse. Ils ne doivent pas forcément être spectaculairement grands mais entretenus avec amour. Le jardin paysan Bivio (photo) en est un bon exemple. Tous ces jardins ne sont pas cultivés de manière très écologique, mais on trouve parmi eux quelques jardins bio qui valent la peine d'être le but d'une excursion. Pour tout renseignement et commande: www.gartentexte.ch. akr

Fiche technique «Conseils phytosanitaires pour la culture maraîchère biologique» actualisée

La toute nouvelle édition des «Conseils phytosanitaires pour la culture maraîchère biologique» sera disponible vers la fin mai. Elle contient des recommandations détaillées sur les principaux troubles physiologiques, maladies et ravageurs de 14 espèces et groupes de légumes comme les crucifères par exemple. Cette révision présente notamment les nouvelles homologations de différents produits à base de *Bacillus thuringiensis*. On citera particulièrement la souche Aizawai, qui est plus efficace contre les noctuelles. Ces produits sont heureusement homologués pour une large gamme de cultures. Il y a aussi de nouveaux produits à base d'organismes vivants comme le Mycostop et le Prestop, qui sont efficaces contre certaines maladies des racines des cultures sous serre. Autre nouvelle homologation, le champignon *Paecilomyces lilacinus*, qui peut être utilisé dans les serres contre les nématodes cécidogènes des racines. Il a été testé en détail entre autres par Agroscope. Des traitements répétés sont nécessaires pour une bonne efficacité, lors de la plantation et après. Cette fiche technique de 68 pages sera donc disponible depuis la fin mai sur www.shop.fibl.org en téléchargement gratuit ou en version imprimée pour 9 francs, numéro de commande 1649. comm./spu

Bio Suisse lance sa deuxième enquête sur le thème des relations commerciales équitables

Bio Suisse a démarré mi-avril une deuxième enquête sur l'équité et la satisfaction dans le commerce des produits Bourgeon. Quelque 2000 producteurs et 850 preneurs de licences ont été invités à y participer. L'enquête est cette fois plus ciblée et plus courte. Elle doit permettre de refléter spécifiquement pour chaque branche et chaque structure d'achat la satisfaction des acteurs du marché au sujet de leurs relations commerciales. Les résultats de l'enquête seront présentés en septembre dans le bioactualités. De plus amples informations sur le projet Relations commerciales équitables en Suisse et sur les résultats de la première enquête de 2012 sont disponibles sur le site internet de Bio Suisse (www.bio-suisse.ch → Producteurs → Développement durable → Relations commerciales équitables). Clémence Salomé, Jörg Schumacher

GRANDES CULTURES

Journée suisse des Grandes Cultures Bio et Journée bernoise du sol

Date

Jeu. 12 juin, 08.30–17.00

Lieu

Bio Schwand, Münsingen, BE

Contenu

La branche se réunira le 12 juin 2014 à l'occasion de la troisième édition de la Journée suisse des Grandes Cultures Bio. L'événement se déroulera au Bio-Schwand à Münsingen BE en même temps que la Journée bernoise du sol. Les exposants intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant.

Programme

- 08 h 30 Jus de pomme, café et croissants, ouverture de la tente des exposants
- 09 h 00 – 12 h 00 Présentation des postes thématiques
- 12 h 00 Apéro et repas de midi
- 13 h 30 – 16 h 00 Présentation des postes thématiques et démonstrations de machines
- 16 h 00 Apéro dans la tente des exposants

Postes thématiques

- Poste 1 1a: Légumineuses à graines: cultures associées, pois protéagineux, féverole, lupin, soja
1b: Travail du sol: engrais verts et systèmes agricoles pour le maïs
- Poste 2 2a: Sélection céréalière: blé, épeautre, triticale (installation de démonstration)
2b: Variétés de blé: variétés actuelles et nouvelles, blé panifiable en essais en bandes
- Poste 3 3a: Pommes de terre: essais variétaux, lutte contre le ver fil-de-fer, alternatives au cuivre
3b: Eau du sol: érosion et infiltration
- Poste 4 4a: Sol: profil, test à la bêche
4b: Oléagineux: essais de colza, de tournesol et de lin
- Poste 5 5a: Trèfle violet pour pâturage, composts, biologie du sol
5b: Surface du sol: passages de véhicules, protection phytosanitaire, variétés de maïs, semis direct
- Poste 6 Démonstrations de machines, désherbage du maïs

Coût

Gratuit

Informations et renseignements

Voir l'article à la page 8 ainsi que le site www.grandes-cultures-bio.ch

Programme des visites de cultures bio du canton de Genève pour l'année 2014



Le rendez-vous pour les visites de cultures est fixé à 13h30 chez René Stalder à Vandoeuvres

Thèmes	Dates
Bilan de la saison, travail du sol et mise en place des cultures d'automne.	JE 28 août

Remarques:

Si des problèmes particuliers se posent ou si la météo décale l'avancement des cultures, les agriculteurs se réservent la possibilité de déplacer l'une ou l'autre des dates.
Merci de nous faire part de vos souhaits et besoins quelques jours avant les visites de culture afin de planifier au mieux ces visites. D'autre part, si vous avez des suggestions ou demandes particulières, veuillez vous adresser directement à Lisa Pagani, Conseillère en agriculture biologique, Prométerre, tél. 021 905 95 50, courriel l.pagani@prometerre.ch, ou à Sébastien Gassmann, Conseiller en agroécologie, AgriGenève, tél. 022 939 03 11, courriel gassmann@agrigenève.ch

Visite de culture «Blés d'automne Bio»

Date et horaire

Mardi 17 juin à 10.00

Lieu

Rendez-vous à la ferme de Philippe Faivre, Montignez JU (parcours fléché pour la parcelle)

Contenu

Cet essai s'inscrit dans un réseau suisse composé de 8 plateformes d'observations. Il est mis en place en collaboration avec SATIVA et le FiBL sur une parcelle de Philippe Faivre à Montignez cultivée selon les critères de l'agriculture biologique.

Programme

Lors des visites guidées, vous pourrez découvrir les variétés sélectionnées par SATIVA, par Agroscope Changins, ainsi que quelques variétés étrangères. Chacun aura la possibilité d'échanger ses expériences avec d'autres agriculteurs et de découvrir quelles sont les variétés les mieux adaptées aux pratiques culturales actuelles.

Organisation

Fondation rurale Interjurassienne (FRI)

Coûts

Gratuit

Renseignements et inscriptions

FRI Courtemelon, Case postale 65, 2852 Courtételle, té. 032 420 74 20, fax 032 420 74 21, courriel info@frij.ch

JARDINAGE, HORTICULTURE

Silice de corne Populaire (501P)

Dates, horaires, lieu

Mardi 27 mai, 06.00–09.00 à Bex

Samedi 31 mai, 06.00–09.00 à Essert-sous-Champvent

Mercredi 11 juin, 06.00–09.00 à Bernex

(cf. site internet pour les adresses complètes)

Contenu

La Silice de corne populaire est une préparation biodynamique bien connue pour vitaliser les plantes. Venez participer à sa préparation, soit pour apprendre quelque chose de nouveau, soit pour partager un moment d'échange avec les autres. Le but : améliorer la qualité de son jardin ! L'occasion pour faire de la pratique... dynamiser la bouse de corne et l'emporter pour l'appliquer chez vous.

Coûts

CHF 40.–

Informations & inscriptions

Un descriptif plus détaillé du cours vous attends sur www.ecojardinage.ch

Silice de corne Populaire (501P)

Dates, horaires, lieu

Mardi 27 mai, 06.00–09.00 à Bex

Samedi 31 mai, 06.00–09.00 à Essert-sous-Champvent

Mercredi 11 juin, 06.00–09.00 à Bernex

(cf. site internet pour les adresses complètes)

Contenu

La Silice de corne populaire est une préparation biodynamique bien connue pour vitaliser les plantes. Venez participer à sa préparation,

soit pour apprendre quelque chose de nouveau, soit pour partager un moment d'échange avec les autres. Le but : améliorer la qualité de son jardin ! L'occasion pour faire de la pratique... dynamiser la bouse de corne et l'emporter pour l'appliquer chez vous.

Coûts

CHF 40.–

Informations & inscriptions

Un descriptif plus détaillé du cours vous attends sur www.ecojardinage.ch

Initiation à la permaculture

Dates et horaires

Samedi et dimanche 07 et 08 Juin, 08.45-17.00

Lieu

Fondation Ecojardinage, Centre de formation de Bex, Route de la Pâtisserie, 1880 Bex VD

Contenu

Définition de la permaculture – 1/2 heure

La permaculture, une science de principes – 2 heures

Le design en permaculture – 2 heures

Land Management – 2 heures

Application de la permaculture – 1 heure et 1/2

Session de design – 3 heures

Evaluation du cours – 1/2 heure

Tous ensemble, 2 heures ouvertes au public

Présentation des design

Questions et commentaires

Conclusion

CHF 240. --

Informations & inscriptions

Programme détaillé, renseignements et inscriptions:

www.ecojardinage.ch

VISITES DE CULTURES 2014			
Sujet	Agriculteur accueillant et lieu de la visite	Date	Heure
Visite de culture: Céréales et grandes cultures	Thierry Candaux, Route du Dîme 8, 1322 Croy	06.06.2014	9.30
Visite de culture: Essais FiBL	Lieu à définir selon l'intérêt des essais (rappel sms pour le lieu)	25.06.2014	9.30
Visite d'herbages	RDV sur le parking du restaurant «La Croix d'Or» aux Moulins	À définir *	9.30
Pour toute question ou suggestion: Lisa Pagani, conseillère bio, tél. 021 905 95 50, courriel l.pagani@prometerre.ch		*La date exacte sera communiquée par rappel sms	

Brasser ensemble les préparations pour le jubilé

C'est à Pentecôte 1924 que Rudolf Steiner a donné sur le domaine agricole de Koberwitz, près de Wrocław dans l'actuelle Pologne, son célèbre «Cours aux agriculteurs» dont les huit conférences ont posé les fondements de la biodynamie, l'agriculture biodynamique. De nombreuses personnes des milieux agricoles ne cessaient de demander à Steiner de leur donner des «outils» pour une nouvelle compréhension des interactions qui régissent le quotidien agricole. Ces personnes avaient senti que la manière de voir les choses et de travailler dans les fermes n'était plus correcte. Dans ses conférences de Koberwitz, Steiner appelle les auditeurs à réagir eux-mêmes, à travailler selon ses instructions et à observer soigneusement ce que cela engendre comme changements. Cette année, 90 ans après le Cours aux agriculteurs de Steiner, la Pentecôte tombe sur les mêmes jours qu'en 1924, c.-à-d. sur le dimanche 8 et le

lundi 9 juin. Une bonne raison d'être en fête pour le mouvement biodynamique! Des entreprises agricoles et horticoles biodynamiques invitent leurs clients, voisins, amis et tous les intéressés à profiter de cette Pentecôte pour participer à leurs fêtes à la ferme. Elles vont bras-

ser et épandre des préparations avec les visiteurs, leur offrant ainsi une initiation pratique aux particularités de l'agriculture biodynamique. Une liste des fermes qui invitent le public pour la fête de la Pentecôte se trouve depuis début mai sur www.demeter.ch. spu



Le mouvement Demeter fête les 90 ans du Cours aux agriculteurs de Rudolf Steiner.

JE VOUS LE DIS!

Savoir doser les idéalistes de l'autoapprovisionnement

Le printemps ne nous apporte pas seulement des rayons de soleil réchauffants, du vert tendre et des primevères, le gazouillis des oiseaux et le bourdonnement des bossettes à purin, mais aussi le début de la saison des stagiaires.

Quand j'ouvre ces jours ma boîte mail, j'y trouve d'innombrables demandes de futurs néo-ruraux enthousiastes. Dans leurs longues lettres de motivation avec des photos de toutes sortes de moments de la vie, ils me disent en détail pourquoi un stage dans notre ferme leur conviendrait particulièrement bien. Combien de fois me parle-t-on de permaculture, d'autoapprovisionnement, de végétarisme. Mais qu'est-ce que des végétariens veulent faire dans notre ferme avec transformation laitière et vente directe de viande?

Il va de soi que je dois refuser de nombreuses demandes. Nous n'avons pas la place, le travail et les nerfs pour autant de volontaires qu'il s'en propose.

Il y a particulièrement beaucoup de demandes d'écoliers de 15 ans de différentes écoles Waldorf en Allemagne – il semble bien que nous soyons enregistrés dans plu-

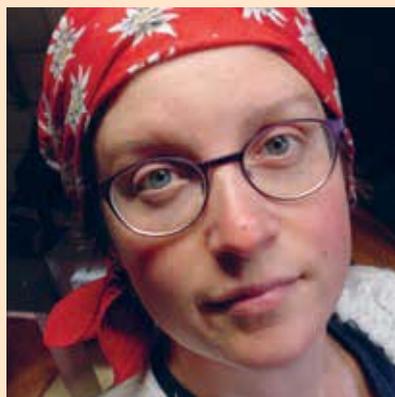


Photo: zVg

Rahel Kilchsperger se réjouit des nombreuses demandes de stage – et de ne pas devoir toutes les accepter.

sieurs banques de données. Les filles de cet âge semblent écrire leurs lettres elles-mêmes, pour les garçons ce serait plutôt la maman. Nous avons dû nous rendre compte que les mamans les plus persuasives au téléphone ne disent pas forcément la vérité sur leurs enfants. Ou alors elles ne savent pas tout. Le contingent d'écoliers allemands – pour utiliser une expression

à la mode – représente pour notre ferme environ trois élèves Waldorf par année qui passent chacun trois à quatre semaines chez nous entre avril et octobre.

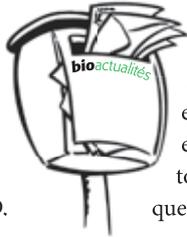
De nombreux jeunes gens de tous les coins de la terre s'annoncent pour des séjours plus courts grâce à la banque de données Wwoofing (Worldwide Opportunities on Organic Farms). Voilà donc le monde qui vient à nous, pas besoin de partir en vacances! À vingt ans, l'Américaine S. C. écrit: «I have no doubt that your farm is where I want to be.» et U. L. de Bâle: «Une vie naturelle et autarcique avec des animaux serait pour moi un bel objectif que vous avez visiblement déjà atteint.» Super, non? Le contingent de ces stagiaires-là fluctue en fonction de notre envie de respirer l'air du vaste monde et de devoir traduire ce que nous disons à table, rarement en fonction des travaux qui doivent être faits. La ferme ne retrouve sa tranquillité qu'une fois l'hiver venu. Mais ça c'est normal – et aussi bien comme ça.

Rahel Kilchsperger, Combe d'Humbert, Sonvilier BE

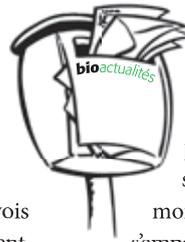
Une chance loupée

Lettre de lecteur à propos de la décision de l'AD au sujet de l'amélioration des conditions de travail des employés agricoles.

Les prises de position de l'Union maraîchère suisse et de l'Union suisse des paysans au sujet de l'Initiative sur les salaires minimums l'ont qualifiée de «dommageable». Bio Suisse a au moins décidé de ne pas donner de mot d'ordre pour le vote sur l'Initiative sur les salaires minimums. C'est tout de même avec étonnement que j'ai appris comment la motion de Bio Genève demandant des exigences sociales minimales pour les employés des fermes bio a été balayée lors de l'AD.



Même le contre-projet affaibli du Comité n'a eu aucune chance. Il est vrai que c'était trop demander que les délégués de Bio Suisse s'accablent volontairement de plus lourdes charges salariales par pure solidarité avec leurs collègues genevois sans que les prix agricoles s'améliorent en même temps. Mais qu'ils veuillent couper court aussi catégoriquement à la question de l'équité des conditions de travail me déçoit. Bienvenue dans le monde conventionnel! Le courage et la clairvoyance qui habitaient les pionniers bio, et dont nous nous nourrissons encore aujourd'hui, ne sont de toute évidence plus là. On oublie que même le plus sincère et tout de



même très bien vendu souci pour le sol et le bien-être animal perd bien la moitié de sa valeur si on ne paie à ses employés et à soi-même que des salaires de misère. J'aurais au moins attendu que la Fédération s'empare de la question pour s'adresser au public et pour lancer un débat sur les possibilités d'améliorer – ici et ailleurs – les rapports de prix précaires qui caractérisent le secteur de l'agro-alimentaire. Une occasion unique de positionnement social du bio vient d'être magistralement loupée.

Ueli Ansorge, Pflanzplatz Dunkelhölzli, Zurich

bioactualités



a
b
o

Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce).
Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre).
24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique.
Éditeurs: Bio Suisse et FiBL

Je m'abonne à bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront Fr. 51.– (étranger: Fr. 58.–)

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Date

Signature

Envoyer à Bio Suisse, Édition bio actualités, Peter Merian-Strasse 34, CH-4053 Bâle, fax +41(0)61 204 66 66, courriel edition@bioactualites.ch



BIO profutter

FOURRAGE NATUREL BIEN STRUCTURÉ

Projunior Bio®

ÉLEVAGE DE VEAUX RÉUSSI - SANS SOJA, AVEC DES MATIÈRES PREMIÈRES 100% BIO!

Projunior Bio - la meilleure ration pour le sevrage

L'élevage des veaux est la base des performances de vos animaux leur vie durant. Projunior Bio® est une combinaison sans pareille de matières premières riches en amidon et structurées pour les meilleurs résultats d'élevage.

- **Flocons de céréales:** l'amidon, facilement digestible, stimule le développement des villosités de la panse
- **Provaca:** contient des fibres brutes éclatées à la vapeur et sous pression. Régularise la digestion et favorise l'extension du volume de la panse.
- **Luzerne séchée:** favorise le ruminement et stimule l'ingestion de fourrage
- **Granulés:** avec des protéagineux et de précieux adjuvants naturels:
 - **Progut™:** s'est avérée la meilleure levure. Stimule le développement des micro-organismes de la panse et renforce le système immunitaire
 - **Oilis™:** extraits naturels de plantes pour protéger les muqueuses de l'intestin
 - **Extrulin:** graines de lin extrudées à teneur élevée en acides gras oméga 3

Emballage

Bio Projunior® est disponible en big bags de 600 kg ou en sacs de 25 kg.

Conseils d'affouragement

À partir du 4^{ème} jour, à volonté jusqu'à un maximum de 2 kg par jour. Il n'est pas nécessaire d'affourager du foin. Après le sevrage, donner 0.5 à 1.5 kg de Projunior Bio® par jour en complément de foin, d'herbe ou d'ensilage.

Vente / Commandes:

Mühle Rytz AG

Unterdorfstrasse 29, 3206 Biberen
031 754 50 00, mail@muehlerytz.ch



Madex® Plus

Contre le carpocapse des pommes

- Efficacité éprouvée et durable
- Action sélective
- Un produit suisse

Andermatt Biocontrol SA
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



Andermatt
Biocontrol

contient virus de la granulose Photo: Carpocapse des pommes (Cydia pomonella)

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliembalaggi@hotmail.com

TARITRAL BIO

Tarissement naturel

• Une méthode naturelle pour tarir immédiatement!

• Régénération du tissu mammaire

• avec ortie, sauge et prêle

☎ 026 913 79 84

www.lgc-sa.ch

Apéro bio, Boum bio, Certification bio, bioDynamique, bioEnergie,
Fourrages bio, bioGaz, Horticulture bio, Importations bio, ..., Zootechnie bio.

Le monde BIO de A à Z sur

www.bioactualites.ch



LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

IMPRESSUM

bioactualités



23^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août),
aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 684 exemplaires français, 6586 exemplaires allemands
(certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence
Bio Suisse; Abonnement annuel Fr. 51.-, étranger Fr. 58.-

Éditeurs Bio Suisse (Association Suisse des organisations
d'agriculture biologique), Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 Bâle,
tél. +41 (0)61 204 66 66, fax +41 (0)61 204 66 11, www.bio-suisse.ch

FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique,
Ackerstrasse 113, case postale 219, CH-5070 Frick,
tél. +41 (0)62 865 72 72, fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

Rédaction Markus Spuhler (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer
(Bio Suisse); Adrian Krebs et Theresa Rebholz (FiBL);
courriel redaction@bioactualites.ch

Traduction Manuel Perret, CH-1417 Essertines-su-Yverdon

Maquette Daniel Gorba (FiBL)

Impression AVD Goldach SA, Sulzstrasse 10-12, CH-9403 Goldach,
www.avd.ch

Papier Refutura, certifié FSC. Labels: Blauer Engel et Nordic Swan

Publicité Erika Bayer, FiBL, case postale 219, CH-5070 Frick,
tél. +41 (0)62 865 72 00, fax +41 (0)62 865 72 73,

courriel publicite@bioactualites.ch

Abonnements et édition Bio Suisse, éditions bioactualités,
Petra Schwinghammer, Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 Bâle,
tél. +41 (0)61 204 66 66, courriel edition@bioactualites.ch